

## Informations de base

RPS - Actes d'exécution

[2018/2902\(RPS\)](#)

Procédure rejetée

Limites maximales applicables aux résidus d'acétamipride présents dans certains produits

Sujet

3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)